

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 29 septembre 2022

Objet : Rapport annuel 2021 des représentants de DORSAL au Conseil d'Administration de la SPL NATHD

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt septembre 2022, se réunit en session ordinaire, en salle Lac du Causse, au Conseil Régional, site de Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice: 54 - 164 voix

Présents :30 (dont 6 procurations) -90 voix

Votants: 30 Pour soit 90 voix

## Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL

Mme Hélène ROME – 6 voix – 2ème VP - VISIO

Mre Hélène FAIVRE - 6 voix – 3ème VP – PRESENTIEL

Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4ème VP – PRESENTIEL

Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5ème VP – VISIO

Mr Alain GRASS - 1 voix – 6ème VP - VISIO

Mr Alain GRASS - 1 voix – 6ème VP – VISIO

Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7ème VP – PRESENTIEL

Mr Max BASCANS – (suppléant de Mr Lauserie) – 1 voix – VISIO

Mme Patricia BUISSON – 6 voix – VISIO

Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO

Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Bost) – 2 voix

Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO

Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr P.Vidau) – 2 voix – VISIO

Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO

Mr Jean-Bernard DOGNON (suppléant de Mr Massy) - 1 voix - VISIO

Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO

Mr Mme Sylvie GERMOND – (suppléante de Mr Vilard) – 1 voix – PRESENTIEL

Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO

Mr Fabien HABRIAS (suppléant de Mr P.Allard) – 1 voix – VISIO

Mr Jean-Marie HORRY - 1 voix – PRESENTIEL

Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procuration donnée à Mr Destruhaut) – 6 voix

Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL

Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO

Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO

Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO

Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – PRESENTIEL

Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Bernardie) – 2 voix

Mr Philippe ROCHE – (procuration donnée à Mr Bernardie) – 2 voix

Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mr Bernardie) – 2 voix

Mr Pierre VERGNOLLE - (procuration donnée à Mr Montet) - 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne Vice-Présidente Département Corrèze Vice-Présidente Département Creuse Vice-Président Département Hte-Vienne Vice-Président Agglo Bassin Brive Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Conseiller communautaire CC ELAN Vice-Présidente Département Corrèze Vice-Président CC Portes Creuse Marche Président du Syndicat de la Diège Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive Conseiller communautaire CC Pays Dunois Conseiller comm CC Pays de Nexon Monts de Chalus Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Conseillère communautaire CC Ouest Limousin Vice-Président de la CC Val de Vienne Vice-Président de la CC POL Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature Président du Conseil Départemental Haute-Vienne Conseiller communautaire CC Noblat Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière Délégué communautaire Syndicat de la Diège Vice-Président Agglo Bassin Brive Déléqué titulaire du Syndicat de la Diège Présidente du Département de la Creuse Conseillère Départementale de la Corrèze Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

## Sont excusés :

Mme Stéphanie VALLEE - 6 voix - VISIO

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix Mr François BARNAUD – (et son suppléant) – 1 voix Mr François BARNAUD – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-Jacques CAFFY– (et son suppléant) – 1 voix Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Bruno FLEURY – (et son suppléant) – 1 voix Mr Bruno FLEURY – (et son suppléant) – 1 voix Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 1 voix Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 2 voix Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 2 voix Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 15 voix Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1er VP Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) – 2 voix

Vice-Président Agglo Grand Guéret Vice-Président CC Pays d'Uzerche Président CC Pays Lubersac Pompadour Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest Vice-Président de la CC POL Conseiller Communautaire Tulle Agglo Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret Conseiller Départemental Creuse Adjointe au Maire de Limoges Président CC Briance Combade Président CC Pays Sostranien Adjoint au Maire de la Ville de Limoges Vice-Président CC Midi Corrézien Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne Président CC Bénévent Grand Bourg Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Vice-Président CC Gartempe Saint Pardoux Vice-Président de la CC Creuse Confluence Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Adjoint au Maire Ville de Limoges

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières







**Considérant** que DORSAL est actionnaire de la SPL NATHD. Conformément à l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et aux Statuts de NATHD, DORSAL a nommé trois représentants permanents au sein du Conseil d'Administration de NATHD, respectivement Mme. Patricia BUISSON, Mme Hélène FAIVRE et Mr Stéphane DESTRUHAUT.

**Considérant** que l'article L.1524-5 du CGCT s'applique aux SPL du fait de l'article L.1531-1 du CGCT qui énonce que les SPL sont soumises, à l'exception des dispositions du présent article, au Titre II du Livre V de la première partie du CGCT relatif aux « Sociétés d'économie mixte ».

**Considérant** que l'article L.1524-5 du CGCT impose aux représentants permanents d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités territoriales au sein du Conseil d'administration d'une SPL de produire un rapport annuel qui porte « notamment sur les modifications des Statuts ».

Considérant que ce rapport présente, pour l'exercice 2021, l'actionnariat de la SPL, les organes de gouvernance ainsi que leurs décisions qui contribuent au contrôle exercé par DORSAL et les autres actionnaires sur NATHD, contrôle qui est analogue à celui exercé sur leurs propres services. Ce rapport présente également les Comités de suivi et les Comités de suivi technique qui ont eu lieu en 2021 et qui précèdent toujours les décisions du Conseil d'administration. Enfin, ce rapport présente les comptes de la société pour l'exercice 2021.

**Considérant** que pour l'exercice 2021, les Statuts ont été modifiés pour tenir compte de l'entrée de la Région Nouvelle-Aquitaine au capital de NATHD.

**Considérant** que le Conseil d'administration de NATHD a pu délibérer sur de nombreux sujets (avenants aux contrats de DSP, avenants au contrat de Concession liant NATHD à LFNA, modification du catalogue de services de NATHD...etc.).

**Considérant** que le rapport annuel des représentants permanents de DORSAL au Conseil d'administration de la SPL NATHD est annexé à la présente délibération.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, d'approuver le rapport annuel 2021 des représentants de DORSAL au Conseil d'Administration de la SPL NATHD.

Jean-Marie BOST Président de DORSA

Certifié transmis au représentant de l'Etat le Publié par affichage le : 03 octobre 2022

